

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 13 février 2025

Date d'affichage :

Nombre de Conseillers en exercice : 27 Présents : 24 Votants : 27

Le 04 mars 2025 à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOURDEVAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SOURDEVAL sous la présidence de M. JEHENNE Adrien, Maire.

Étaient présents : M. JEHENNE Adrien, Mme HAMEL Manuella, Mme JEHAN Nadia, Mme DESVOL Emilie, M. MESTRES François, M. ROGER Mickaël, adjoints, M. GIROULT David, Maire délégué, Mme HILLIOU Evelyne, M. SALLES Daniel, Mme ARSENE Anne-Marie, Mme LEFRANC Elisabeth, M. DESMASURES Jean-Claude, M. de LA PERRAUDIERE Louis-René, M. BOULAY Didier, Mme MAUDUIT-JOSEPH Nelly, Mme MARIE Christelle, M. DANGUY Sébastien, Mme HEUZÉ Séverine, Mme BONNEL Marlène, Mme HARIVEL Magali, M. LEMOUSSU Bernard, M. RENAULT Joël, Mme LEPROVOST Séverine, Mme GERY Camille, conseillers.

Absents excusés : M. GAHERY Jérôme, M. HILI Damien, M. HUARD Patrick.

Pouvoirs : M. GAHERY Jérôme donne pouvoir à Mme HAMEL Manuella, M. HILI Damien donne pouvoir à Mme ARSENE Anne-Marie, M. HUARD Patrick donne pouvoir à M. DESMASURES Jean-Claude.

Secrétaire de séance : M. DESMASURE Jean-Claude.

Présentation de l'agenda des concerts terrasse de la saison 2025 et du budget associé

Dans le cadre du projet de reconduction des animations de l'été, différents groupes de musique ont été sollicités pour proposer un calendrier de concerts qui se dérouleront du 11 juillet au 19 septembre 2025.

A ce jour l'ensemble des 7 dates est couvert par un groupe ayant répondu présent.

Concernant les lieux, lors de l'invitation à la réunion de préparation des concerts, seul un commerçant était présent, il s'agit de la Cave de Sourdeval qui avait retenu la date du 1^{er} août. Cependant, depuis, des contraintes professionnelles l'empêchent d'honorer son engagement, c'est donc finalement « la table des voyageurs » qui assurera le concert.

De même, le 15 août, pour le concert de La Montée de Saintonge qui aura lieu lors de la fête communale, le lieu reste à confirmer. Depuis l'envoi de la note de présentation, Marina, la propriétaire de la Cave de Sourdeval a confirmé la possibilité d'installer le concert du 15 août sur sa terrasse, c'est le comité des fêtes qui serait en charge de la buvette.

DATE	NOM GROUPE	LIEU PRESTATION
11 juillet	Cool and Saoul	Bar de la Poste (PMU)
18 juillet	Daydreamers	Vengeons
25 juillet	Soufflant manchot	JC BRASSERIE
01 août	Duke O'kalann	La Table des voyageurs
08 août	Moufle du temps	Le Marrakech
15 août	La montée Saintonge (trio)	Terrasse de la Cave à Vin / comité des fêtes
19 septembre	Horizon - musique en Siene	Parc Saint Lys / COS

Concernant le budget de l'événement celui-ci est inférieur à l'enveloppe de l'année passée, à savoir 5 600€, et reviendrait à la commune à 4 650€ (950€ de moins que l'année passée).

DATE	NOM GROUPE	DEVIS
11 juillet	Cool and Saoul	650,00 €
18 juillet	Daydreamers	800,00 €
25 juillet	Soufflant manchot	700,00 €
01 août	Duke O'kalann	500,00 €
08 août	Moufle du temps	600,00 €
15 août	La montée Saintonge (trio)	800,00 €
19 septembre	Horizon - musique en Siene	600,00 €

Après avoir entendu cet exposé, Monsieur Le Maire invite Le Conseil Municipal à délibérer et à voter pour autoriser Monsieur Le Maire à contractualiser avec les groupes et/ou leur représentant, et prévoir les crédits correspondants au budget de la collectivité.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de valider l'agenda et le budget des concerts terrasse pour la saison 2025.

VOTE :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 27

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal.
A Sourdeval, le 14 mars 2025.

Le Maire,
Adrien JEHENNE

